



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité Régional d'Allocation des Ressources **Section « Soins Médicaux et de Réadaptation »**

Avis du 6 décembre 2024 **de la section Soins Médicaux et de Réadaptation** **du Comité Régional d'Allocation des Ressources Normandie**

Le Comité Régional d'Allocation des Ressources section « Soins Médicaux et de Réadaptation » adopte à la majorité des membres présents la proposition des modalités d'allocation suivantes :

La mesure nouvelle « socle » (+ 2,8M€) fait l'objet d'une répartition au prorata des dotations populationnelles de base (hors dotation de transition).

La mesure nouvelle « rattrapage » (+ 1,4M€) fait l'objet d'un financement pérenne de 10 lits nouveaux installés en 2022 à hauteur de 195 310 € au profit de la clinique Les Jonquilles sise au Havre.

Le reliquat de la mesure nouvelle « rattrapage » fait l'objet d'un financement non pérenne réparti pour moitié entre les établissements sous dotation de transition négative, au prorata de leurs dotations de transition et pour l'autre moitié entre les établissements sous dotation de transition négative présentant des recettes en baisse à fin septembre (par comparaison à 2022* après intégration de la dotation complémentaire nationale 2024) au prorata de leurs dotations de transition.

Un plancher d'attribution à 5 000€ par établissement bénéficiaire sera appliqué pour chacune des décisions afin de limiter le saupoudrage des financements.

* L'année 2022 a été identifiée comme année 2023 par erreur matérielle dans la présentation transmise.

Le Président

Franck LEBON

